

Conception et Mise en œuvre des GARDE-CORPS



[Cliquez sur l'image pour télécharger](#)



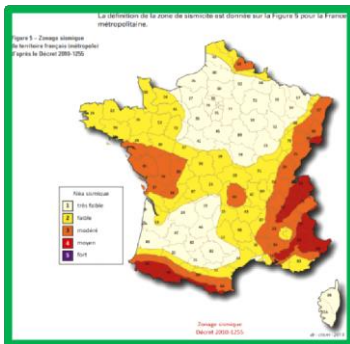
Celui-ci précise :

Les règles générales pour la conception d'un garde-corps : respect de la NF P01-012,...

Le Guide concerne les garde-corps avec structure de type :

- Métallique avec remplissage
- Bois avec remplissage
- Béton et préfabriqués

Pour les bâtiments neufs ou existants à usage d'habitation, de bureaux et d'ERP (Etablissements Recevant du Public), en France métropolitaine

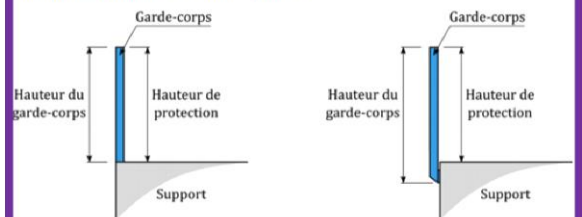


Les informations nécessaires pour le dimensionnement : charges à prendre en compte pour le dimensionnement, zone sismique, justification par calculs, essais,...

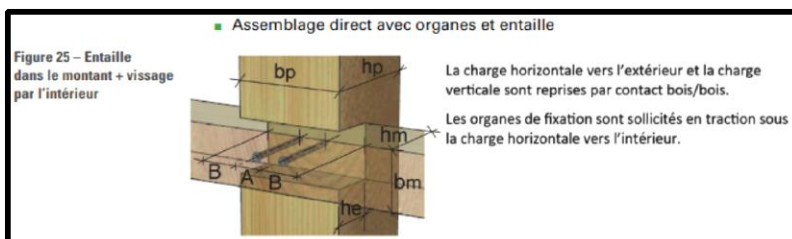
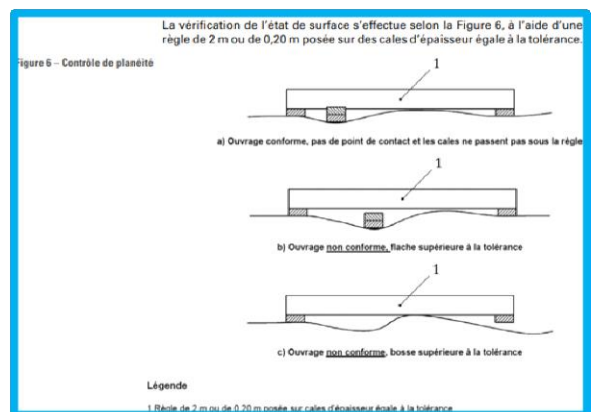
5.1 Dimensions du garde-corps

5.1.1 Hauteur de protection

La hauteur de protection devant être offerte par les garde-corps, est déterminée par la NF P01-012. En règle générale, la hauteur de protection est mesurée verticalement depuis le niveau fini du sol jusqu'à la face d'appui du garde-corps. La norme NF P01-012 définit des conditions, pour lesquelles il convient d'augmenter la hauteur du garde-corps, afin de conserver une hauteur de protection suffisante, notamment en présence d'éléments permettant de poser le pied au-dessus du niveau du sol fini. La hauteur du garde-corps doit être compatible avec la hauteur de protection (voir la Figure 1).



La mise en œuvre : acceptation du support, mode de fixation, ancrage, pose en sécurité en phase travaux selon [la fiche OPPBTP B1 F01 17](#), ...



Détails pour chaque garde-corps, Métal, Bois et Béton

Et l'entretien de ce type d'ouvrage en fonction des matériaux qui le constituent (métal, bois et béton).